

# BULLETIN MUNICIPAL 2017

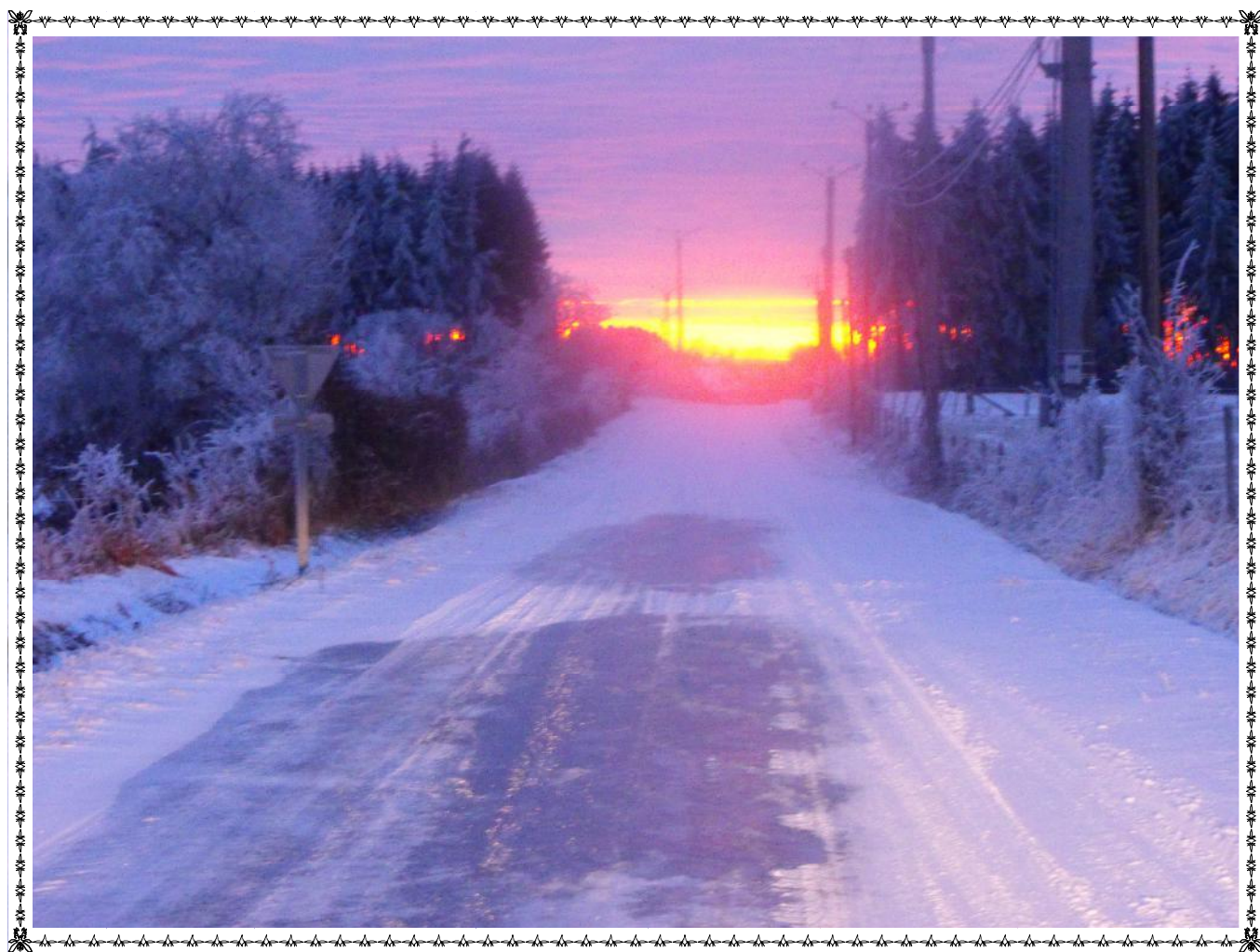
# ESPINASSE



10 juillet 2016- Fête à Espinasse : « LE JOUR DE LA LOCOMOTIVE »

# ESPINASSE

## Bulletin municipal 2017



Jour d'hiver—Route du Bois du Mas

Impression Agence ICombraille - Pionsat 04 73 52 33 42

# 2017

Directeur de Publication :

**Marc GIDEL**

Collecte de la documentation /  
Rédaction /Réalisation de la ma-  
quette

Patricia ROSSIGNOL

Crédit Photos :

Mairie d'Espinasse &

Collection Patricia ROSSIGNOL

*« Avec nos sincères remer-  
ciements à toutes les per-  
sonnes qui nous ont géné-  
reusement cédé les images  
réalisées au long de cette  
année. »*

Mairie—Le Bourg— 63390 ESPINASSE

**04 73 85 72 60**

**Mairie-  
espinasse.63@wanadoo.fr**

Secrétariat ouvert du mardi au vendredi

## **SOMMAIRE**

Page 1	<b>Image de couverture :</b> « fête des foins 10.7.2016 : L'arrivée de la Locomotive »
Page 2	<b>Image :</b> « Route du Bois du Mas»
Page 3	<b>Le sommaire</b>
Page 4	<b>Le Mot du maire</b>
Page 5	<b>vœux 2017 &amp; Invitation</b>
Page 6	<b>Etat civil</b>
Page 7	<b>Délibérations</b>
Page 8	<b>Les travaux</b>
Page 9	<b>La salle des fêtes en images</b>
Page 10	<b>Utilisation et location</b>
Page 11	<b>Mérite et Récompense</b>
Page 12	<b>Le budget général 2016</b>
Page 13	<b>Le budget d'Investissement</b>
Page 14	<b>Fusion intercommunale</b>
Page 15	<b>Services intercommunaux</b>
Page 16	<b>Au-delà de l'Intercommunalité</b>
Page 17	<b>Communication culturelle</b>
Page 18	<b>Accueil de voisinage</b>
Page 19	<b>Le CCAS d'Espinasse</b>
Page 20	<b>L'école</b>
Page 22	<b>Réunions, Rencontres et Cérémonies</b>
Page 23	<b>Les Brèves</b>
Page 25	<b>Une fête pour tous</b>
Page 26	<b>Du foin dans l'Ouest</b>
Page 27	<b>Pionniers et cow-boys pour une loco</b>
Page 28	<b>Retour au calme, la fête continue</b>
Page 29	<b>Les Associations</b>
Page 30	<b>Réponses jeu BM 2015</b>
Page 31	<b>Image « Lucky Luke et les Dalton »</b>
Page 32	<b>Image de couverture « montage photos »</b>

## LE MOT DU MAIRE

*Après la refonte des cantons en 2015, de nouvelles intercommunalités voient le jour le 1er janvier 2017. Notre communauté regroupe désormais 34 communes. La carte intercommunale est la copie de la carte cantonale amputée de la commune de Châteauneuf les Bains.*

*La mise en place de cette nouvelle entité territoriale se fait dans la douleur. Nombreuses sont les communes, dont Espinasse, à avoir émis un avis défavorable au schéma présenté par Madame la Préfète. La municipalité de Saint Eloy les Mines devrait même déposer un recours contre ce périmètre auprès du Conseil d'Etat. Par cette réforme, de nombreuses compétences sont retirées aux communes au profit des dites intercommunalités. La compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations entre dans ce programme au 1er janvier 2018. Au 1er janvier 2020, ce sera le tour des compétences de distribution de l'eau potable et d'assainissement. D'autres suivront probablement...*

*Ce transfert entraîne nécessairement une baisse de la dotation générale de fonctionnement des communes. C'est dans ces conditions de recettes amenuisées et d'augmentation perpétuelle des dépenses liées aux obligations de mises aux normes des établissements et infrastructures recevant du public que le conseil municipal essaie de prévoir et établir des budgets cohérents et répondant aux besoins des administrés. Ainsi, après les travaux pour la mise en conformité de la salle des fêtes en 2016, ceux en faveur de la voirie seront privilégiés en 2017.*

*Le recensement du début d'année dénombrait 298 habitants à Espinasse, soit une légère baisse par rapport au précédent. Trop de personnes, dont nombre de nos aimés nous ont quitté au cours de l'année écoulée et nous avons une pensée émue envers chacun. Même si aucune naissance n'est venue compenser ces départs, nous sommes cependant très heureux d'accueillir plus de vingt nouveaux résidents sur notre commune. Nous leur souhaitons la bienvenue et la meilleure adaptation qu'il soit. Pour ce faire, nous les invitons chaleureusement à rejoindre les associations de la commune. Pour le plaisir de tous, ces dernières proposent des animations réparties sur toute l'année, et particulièrement en période estivale avec la fête communale dont l'édition 2016 a remporté un vif succès.*

*En revanche, en ce début d'année, nous ne connaissons pas encore la décision de l'Inspection Académique concernant le maintien de notre école. A la consultation des effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre prochain, l'Inspecteur de Circonscription nous a fait part de ses plus vives inquiétudes.*

*Que 2007 soit une très bonne année pour chacune et chacun ! C'est l'objectif que se fixent tous ceux qui m'entourent : le personnel et les élus municipaux.*

*Amitiés et dévouement*

*Marc GIDEL*

# BONNE ET HEUREUSE ANNEE



## INVITATION



Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal et  
le Personnel de la com-  
mune, ont le plaisir de  
vous convier

SAMEDI 7 JANVIER 2017 à partir de 17H30 à

LA SALLE DES FETES D'ESPINASSE pour

LES VŒUX DU NOUVEL AN.

# ETAT CIVIL

## Nécrologie

- Le 31 mars : Madame Marie Marguerite Micheline LONCHAMBON-FAYARD  
des Rochettes,
- Le 3 avril : Monsieur Eugène Raymond GILLET de Riberolles,
- Le 25 avril : Madame Alice Maria Francine CROMARIAS- MARTIN  
de Cacherat,
- Le 3 mai : Madame Monique Laurence Renée AUBERT-VENDIOUX  
de Longvert,
- Le 23 mai : Madame Marie Antonine PARRET-COMBEMOREL  
du Bois du Mas,
- Le 31 mai : Madame Yvette BRIQUET-DESBAUX-BLANCHON  
du Bourg,
- Le 22 juin : Monsieur Jean Martin THEVENET de Latrou,
- Le 26 octobre : Madame Marie Paulette LECUYER-BUSSIÈRE de La Bourgeade,
- Le 29 octobre : Monsieur Marcel Jean Gervais LECUYER des Fargeottes,
- Le 24 novembre : Monsieur Henri René Carte de Murat.
- Le 27 novembre : Madame Jeanne Louise Jacqueline TRAN-VAN-MINH de Lafayette.
- Le 2 décembre : Monsieur René Michel Rolla de Chausserue,

## Mariage

Le 17 septembre

Amélie CHAFFREIX et Cindy Flore Emmanuelle CAPRON de Murat

## JANVIER

Signature des marchés pour les travaux de mise en conformité administrative et technique de la Salle des Fêtes faisant suite à la demande de subventions de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de Fonds d'Intervention Communal. La délibération est prise après réception en mairie de l'avant-projet définitif du cabinet d'architecture ESTIER-LECHUGA.

## AVRIL

Approbation des comptes administratifs, des budgets et des taux d'imposition 2016. Ces derniers, ont été reconduits à l'identique de 2015, soit :

\* Taxe d'Habitation : 6,28 %   \* Foncier bâti : 9,32 %   \* Foncier non bâti : 54,23 %

## MAI

Tous les crédits nécessaires ayant été inscrits au budget principal 2016, les avenants dans le cadre des travaux relatifs à la mise en conformité du bâtiment école & salle des fêtes sont conclus avec :

Entreprise MIGNOL : démolitions, gros œuvre, aménagements extérieurs et carrelages.

Entreprise LECUYER-LHOPITAUX : menuiseries intérieures et extérieures.

Entreprise DESSEAUVE : plafonds, plâtrerie et peinture.

Entreprise TAUVERON : électricité.

Désapprobation du périmètre relatif à la fusion des communautés de communes. Ce dernier ne représentant pas un réel bassin de vie, le conseil municipal souhaiterait la définition d'un périmètre plus vaste, celui du SMADC par exemple.

## SEPTEMBRE

Confirmation de la subvention prévue au Comité des Fêtes pour l'organisation de la Fête 2016. A cette occasion, il est précisé que la commune assure son partenariat tant pour la logistique que pour le financement de l'apéritif de la mi-journée et du feu d'artifice.

Après les violents orages subis la nuit du 24 au 25 juin 2016, un affaissement de la chaussée sur la digue de l'Étang de Pierre Brune est avéré. Aussi, la commune a pris contact avec la compagnie d'assurance quant à l'évaluation des risques encourus ainsi qu'un cabinet d'avocats pour le suivi du dossier.

## OCTOBRE

Adoption du projet d'avenant à la convention pour la facturation de la redevance assainissement auprès de la SEMERAP.

Approbation du remboursement par la compagnie d'assurance, en dédommagement des dégâts causés au portail de l'école. Il avait été fracturé en septembre quelques jours seulement après sa pose.

Accord pour une subvention de 150,00 euros au Foyer Socio-éducatif du collège Baptiste Bascoulergue de ST Gervais.

## NOVEMBRE

Approbation des devis de réalisation au Bourg de places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite pour l'accessibilité aux établissements recevant du public.

Approbation de la convention de mise à disposition de la commune de l'assistance technique départementale de voirie.

# LES TRAVAUX

## MISE EN CONFORMITE ET ACCESSIBILITE DE LA SALLE DES FETES

Dans le cadre du respect de la réglementation édictée à compter du 1er janvier 2011 et décrite dans le précédent bulletin municipal, c'est la salle des fêtes qui s'avère l'objet initial de cette mise aux normes en 2016. Le projet consomme ainsi une large part du budget d'investissement.

Pour rappel, ce dernier en 2016 s'équilibrait à 188 046 euros au total selon l'avant projet définitif de la mise en conformité du bâtiment « école/salle polyvalente ». Ce dernier représentait à lui seul 114 910,80 euros TTC. Contracter un emprunt était donc vital pour réduire au maximum la part d'autofinancement puisée dans la trésorerie communale courante. Le montant du prêt à négocier est fixé à 80 000,00 euros en complément des subventions Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et Fonds d'Intervention Communal (DETR et FIC).

### Le projet

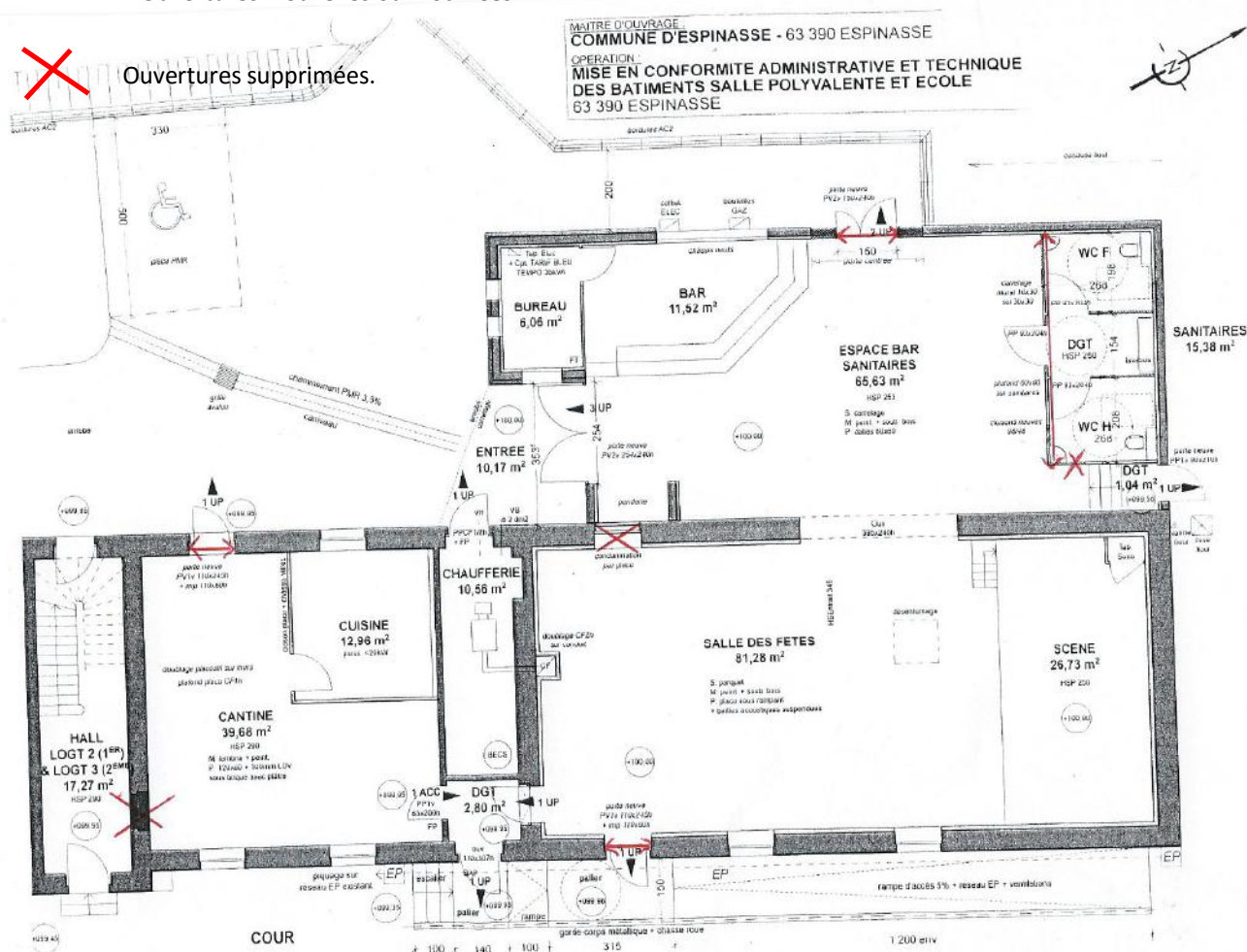
Le plan ci-dessous met surtout en évidence les modifications ou création d'ouvertures qui apportent, outre l'accessibilité, beaucoup de lumière et une meilleure isolation du fait de leur étanchéité.

On note également le cloisonnement entre le bloc « salle des fêtes/cuisine » et l'ensemble « accès aux logements du 1er étage et école ». Cette séparation permet d'obtenir 2 ensembles de plus petit volume et de fait d'entrer dans une catégorie d'obligation de mise aux normes moindre (cf le bulletin précédent—page 8).

↔ Ouvertures nouvelles ou modifiées.

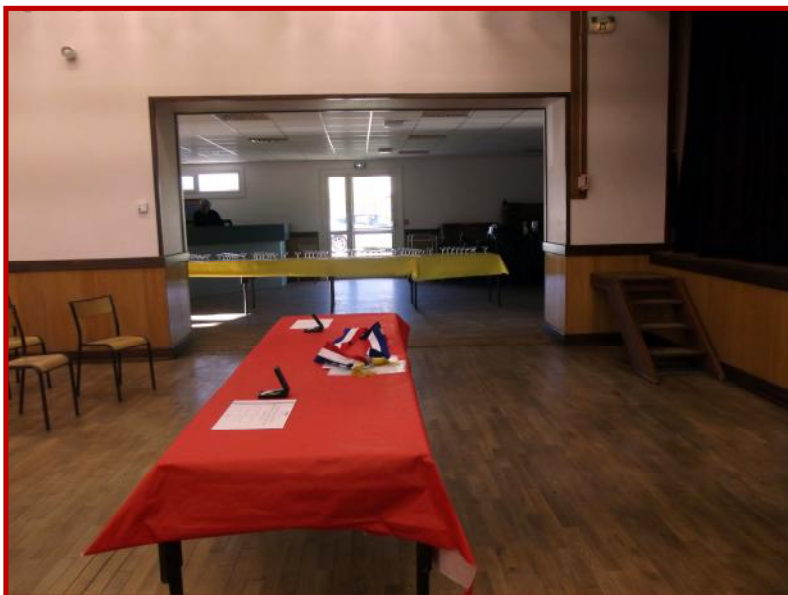


Ouvertures supprimées.





# LA SALLE DES FETES EN IMAGES



La grande baie vitrée ouverte dans le mur au fond de la pièce « bar » apporte davantage de luminosité jusque dans la salle principale. Les normes ont obligé la dépose du vantail pliant central. L'installation d'un rideau opaque pourrait être nécessaire pour des besoins de projection diurne impliquant l'obscurité.



Une porte vitrée remplace une fenêtre de la façade principale. Elle ouvre sur la rampe située dans la cour de l'école. .



Les sanitaires ont été refaits entièrement et sont également accessibles à tous avec le changement de place de la porte d'entrée, permettant désormais les déplacements en fauteuil



La rampe permet d'entrer dans la salle des fêtes comme dans l'ensemble cantine/cuisine lui aussi remanié.



Les portails d'enceinte réalisés par « La Forge des Bambis » sécurisent le périmètre de la cour intérieure.

# LOCATION & UTILISATION

## Le règlement à compter du 1er janvier 2017

**Locataires agréés** : à titre gratuit : Associations de la commune et Cérémonies civiles d'obsèques  
à titre onéreux : Toute Association extérieure à la commune et Tout Particulier.

### Article 1<sup>er</sup> : CONDITIONS GENERALES

La salle des fêtes est classée Etablissement Recevant du Public. Des manifestations à caractère associatif ou familial peuvent y être organisées. La gestion de la salle des fêtes est assurée par la mairie d'Espinasse, sous la responsabilité du Maire. Les tarifs de location de la salle et le montant de la caution de garantie sont déterminés chaque année par le conseil municipal.

### Article 2 : RESERVATION

La personne signataire de la convention est responsable de la location. La manifestation doit correspondre au motif cité dans la convention.

### Article 3 : SOUS LOCATION, LOCATION ABUSIVE ET DESISTEMENT

Il est formellement interdit au bénéficiaire et signataire du contrat de location :

- De céder la salle des fêtes à une autre personne ou association,
- D'organiser une manifestation différente de celle qui est prévue au contrat.

### Article 4 : CAUTION

Une caution d'un montant de 600,00 €uros sera exigée. Un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public sera déposé en mairie lors de la réservation.

Le chèque de caution sera restitué lors du règlement de la salle des fêtes si, après l'état des lieux de sortie, le bâtiment et les alentours sont parfaitement propres, que le mobilier est rangé et qu'il n'a pas été constaté de dégradations, de matériel abîmé, de vol, de clés égarées.

### Article 5 : MONTANT DE LA LOCATION

	Personnes d'Espinasse inscrites sur les listes électorales	Associations et Particuliers extérieurs à la commune
Salle des fêtes seule	50,00	200,00
Salle des fêtes + cuisine	100,00	300,00
Frais électricité (relevé de compteur)*	tarif en vigueur du KWH	tarif en vigueur du KWH

### Article 6 : REMISE DES CLES ET MISE A DISPOSITION

L'organisateur prendra rendez-vous auprès du secrétariat de mairie afin de procéder à la remise des clés et recevoir toutes les recommandations. Un inventaire sera établi avec le responsable de la mairie à la prise en charge et au retour des clés. Les accessoires manquants, détériorés ou cassés seront facturés à prix coûtants. Si aucun dégât n'est constaté, le chèque sera rendu au locataire.

Si le ménage n'est pas fait ou mal fait (y compris le nettoyage des tables et de la vaisselle), il sera demandé 50,00 €.

### Article 7 : RESPONSABILITE ET SECURITE

Avant la prise de possession des locaux, l'organisateur effectuera une visite pour prendre connaissance des consignes générales de sécurité qui seront strictement respectées, avoir constaté l'emplacement des dispositifs d'alarme.

Tout utilisateur doit fournir, à la signature du contrat de location, une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant tous les risques susceptibles de survenir pendant la durée de la manifestation. Il se doit de respecter les consignes de sécurité.

Il est rappelé qu'il est rigoureusement interdit :

- De fumer à l'intérieur des locaux,
- De scotcher, punaiser ou agraffer. Tout adhésif est prohibé,
- De bloquer ou de stationner devant les issues de secours,
- De modifier ou de surcharger les installations électriques.

Il veillera au respect de la tranquillité publique à observer pour les riverains de la salle. Aucun tapage nocturne ne sera toléré.

Après chaque utilisation, l'organisateur effectuera la remise en ordre du mobilier, le nettoyage de la salle et de la cuisine.

En cas de sinistre le locataire doit alerter les pompiers au n°18 et prévenir l' élu de permanence.

La tradition française veut que le travail rémunéré ou non soit récompensé. Le mérite ne compte pas les années, mais 20 ans se fêtent.....

## Marcel RAYNAUD

**Conseiller Municipal : 20 ans ... Et les autres !**

En réalité, cela fait déjà 27 ans que Monsieur Marcel Raynaud est au service de la commune et surtout de ses concitoyens... Mais il lui fallut 7 ans pour accepter que la médaille prévue lui soit remise.



Monsieur François GARDET, Maire honoraire, était mandaté pour récompenser le tardif récipiendaire et s'adressait alors à lui devant l'assemblée, en ces termes :

« Mon Cher Marcel,

*La médaille d'honneur régionale, départementale et communale, tu pourras la porter fièrement, car personne ne la mérite plus que toi. Tu la mérites non seulement à cause de la durée de tes mandats électoraux : - 27 ans à ce jour au lieu des 20 ans nécessaires, et tu n'es pas encore à la fin de ce mandat qui, je l'espère vivement ne sera pas le dernier -. Mais la durée seule, est-elle suffisamment méritoire ? C'est par ton action que tu as conquis l'estime et l'amitié de tous, l'action d'un homme intègre, épris de justice, ennemi de toute violence, ne se laissant pas détourner de sa tâche, toujours serviable, attentif à ne froisser personne.... Ainsi, calmement mais fermement, tu t'es opposé seulement deux fois alors que tu étais 1er adjoint à des projets que moi le Maire d'alors, je présentais.... Ta persistance dans cette opposition atteste de la force de ta conviction en dépit de l'amitié respectueuse dont tu as toujours fait preuve.*

*Félicitations Marcel ! Ainsi, tu as obtenu ton brevet de parfait Conseiller Municipal.... Avec mention Très Bien !... ».\**

*\* extrait de l'allocution de Monsieur François Gardet lors de la cérémonie.*

## Patricia GOURSON

**Secrétaire de Mairie :**

20 ans... et 3 Maires !

Le 1er janvier 1996, Patricia GOURSON devenait officiellement la nouvelle Secrétaire de la Mairie d'Espinasse, succédant à Monsieur Raymond Neuville. Ce dernier fut donc par deux fois son formateur. D'abord l'instituteur qui ne manqua pas de mentionner sur ses bulletins d'élève, une petite fille brillante aussi espiègle qu'intelligente. Puis le formateur professionnel, au cours de sa dernière année d'exercice comme « enseignant-secrétaire de mairie » d'Espinasse. C'était au cours de l'année scolaire 1995-1996.

Patricia Gourson exerce alors sous l'égide de Monsieur François Gardet jusqu'en 2005 puis sous celle de Monsieur Marc Gidel. Enfin, Monsieur Michel Girard, Maire de St Gervais est venu lui-même en mairie, à l'improviste, un soir de réunion du conseil municipal pour faire part de son intention de recruter pour un temps partiel cette dynamique secrétaire dont il connaissait l'efficacité professionnelle.

Ainsi, pas moins de 3 maires étaient présents pour lui remettre diplôme et médaille le 29 octobre dernier à la salle des fêtes.

Monsieur Bernard Favier, président de la communauté de communes félicitait à son tour les récipiendaires.



# LE BUDGET GENERAL 2016

## Les dépenses de fonctionnement

Compte	Libellé	BP 2016	CA 2016	% Exéc.
60	Combustibles, eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, alimentation	54100	40966.73	75.72
61	Entretien de matériel et biens divers, assurances	27277	20652.70	75.71
62	Fêtes et cérémonies, frais de télécommunication, affranchissement, transport scolaire	12050	10358.34	85.96
63	Impôts locaux	2600	2531	97.35
12	Charges de personnel et frais assimilés	1042000	101869.21	98,48
14	FPIC	403	403	100
65	Participation aux différents organismes de coopération intercommunales, indemnités des élus, participation au budget d'assainissement et associations	55574	46986.47	93,59
66	Charges financières	4244	4243.93	100
67	Charges exceptionnelles	200	0	0
68	Dotations aux provisions	0	0	0
22	Dépenses imprévues	2000	0	0
23	Virement à la section d'investissement	29529.49	0	0
42	Opé. d'ordre de transfert entre sections	2191	2191	100
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>294368.49</b>	<b>130202.38</b>	<b>78.2</b>

## Les recettes de fonctionnement

	Libellé	BP 2016	CA 2016	% Exéc.
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et	1100	1208	109.82
70	Redevance occupation domaine public, remboursement cantine, ordures ménagères	25274	24449	94
73	Impôts et taxes	94683	89004.21	95,21
74	Dotations et participations	118854	113623,21	95,60
75	Autres produits de gestion courante	27157	28415.45	104.63
76/77	Produits financiers exceptionnels	0	200.65	100
2	Résultat reporté	27300.49	27300.49	100
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>294368.49</b>	<b>284201.11</b>	<b>96.55</b>

# LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

## Les dépenses

Compte	Libellé	BP 2016	CA 2016	% Exéc.
23	Bâtiments	138972	137732.57	99.11
23	Acquisition Matériel Mobilier	1680	1677.60	99.86
23	Cimetière	10000	5914.44	59.14
16	Emprunts et dettes assimilées	20162.75	19362.34	96.03
1	Solde d'exécution négatif reporté	17231.25	17231.25	96.74
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>188046</b>	<b>181918.2</b>	<b>96.74</b>

## Les recettes

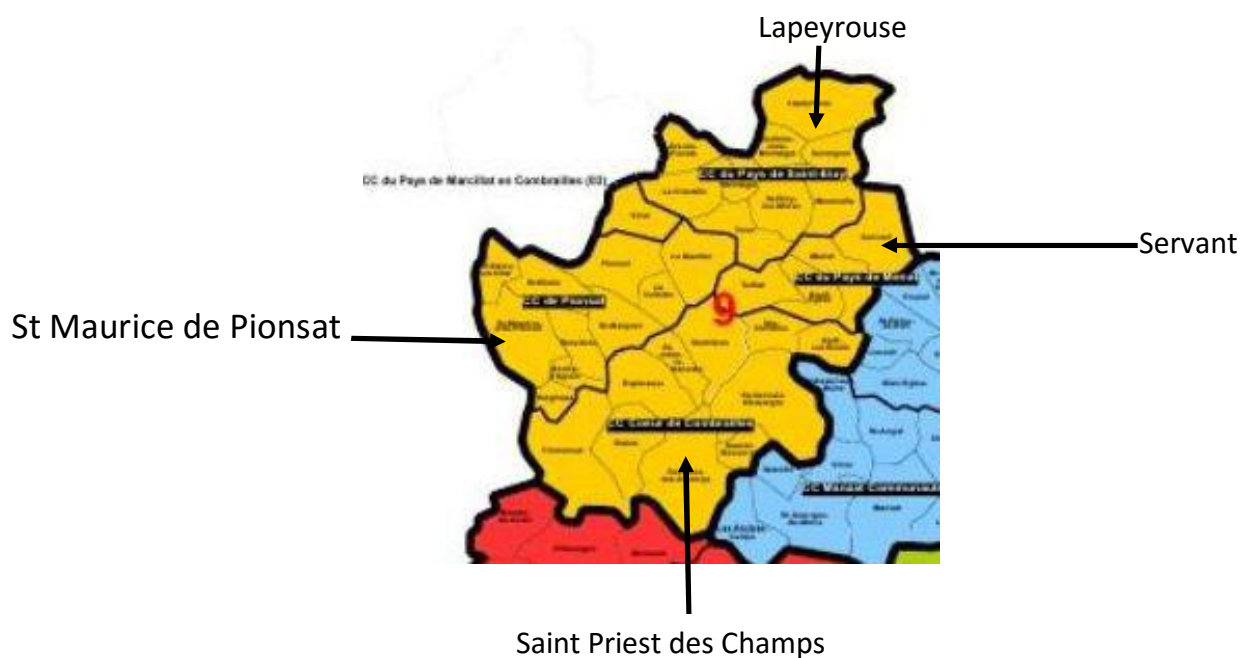
Compte	Libellé	BP 2016	CA 2016	% Exéc.
13	Subventions d'investissement	34488	1041	3,02
16	Emprunts et dettes assimilées	53662,27	1000	1,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	32838,07	32516,13	99,02
21	Virement de la section de fonctionnement	35266,73	0	0
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2191	2191	100
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>188046</b>	<b>140250.12</b>	<b>74.58</b>

# FUSION INTERCOMMUNALE

Une réforme territoriale est actuellement en cours sur le territoire national. Les communautés de communes sont en pleine évolution, de nouvelles intercommunalités sont mises en place dès le 1er janvier 2017. Elles seront plus grandes (au moins 5000 habitants) et exerceront de nouvelles compétences.

En mars 2016, l'Etat a arrêté le périmètre des futures communautés de communes. Pour celle du secteur, elle sera composée de 34 communes issues de : Cœur de Combrailles, Pays de St Eloy, Pays de Pionsat et Rive gauche du Pays de Menat (soit Menat, Neuf Eglise, Servant et Theilhet) ainsi que de la commune de Virlet qui dépendait jusqu'alors de Marcillat en Combrailles.

Du Nord au Sud, le nouveau périmètre s'étend donc de Lapeyrouse à St Priest des Champs, et d'Est en Ouest de Servant à St Maurice de Pionsat.



Afin d'être accompagnés pour la mise en place et la création de cette nouvelle intercommunalité, le cabinet SPQR a été choisi pour réaliser une mission d'étude et d'assistance relative à la fusion. La mission a débuté en juillet par un état des lieux des compétences et du fonctionnement de chacune des 4 collectivités. Des groupes de travail thématiques ont également été organisés afin de réfléchir ensemble à l'harmonisation des compétences exercées. Plusieurs propositions ont été validées. Pour ratifier la mise en œuvre au 1er janvier 2017, un nom ainsi qu'un siège social dits « provisoires » ont été avancés. Ce serait « Pays de St Eloy », à St Eloy. Le siège du Centre Intercommunal d'Action Sociale et l'équipe d'agents techniques devraient être basés à St Gervais d'Auvergne. La mission du cabinet d'étude se poursuit par une assistance juridique et de conseil financier ainsi que pour un accompagnement en matière de gestion des ressources humaines.

Cependant, le premier conseil communautaire qui compte 53 membres (au prorata du nombre d'habitants de chaque commune) élira mi-janvier un président. Notre commune disposera d'un membre titulaire au conseil : Monsieur le Maire et d'un suppléant : Madame la première adjointe selon les modalités définies préalablement aux dernières élections municipales.

Cette nouvelle entité territoriale n'est pas sans interrogations quant au devenir des services intercommunaux qui avaient été portés par Cœur de Combrailles depuis sa création et jusqu'au 31 décembre 2016. Dans l'espoir qu'ils soient pérennisés et même renforcés, certains dossiers sont à mettre en avant.

## Les travaux d'aménagement à la Halle Cœur de Combraille

C'est un établissement recevant du public de 1ère catégorie (cf bulletin 2015). L'accessibilité étant une obligation légale, il est nécessaire de mettre en conformité la totalité de cet espace avec la réglementation. Il en est de même pour les normes de sécurité qui ont évolué depuis la création de l'infrastructure en 2002. Ces travaux inscrits au budget ont seulement commencé en novembre 2016, après la manifestation « Concours Charolais » (fondement du projet initial). Cela nécessite un déplacement des services jusqu'à la fin de la réalisation complète prévue mi-2017.

- Les services administratifs sont situés dans le Relais d'Assistantes Maternelles au sein de la Halle Cœur de Combraille. **Téléphone 04 73 85 84 58**
- Le service de maintien à domicile siège temporairement Rue Etienne Maison à St Gervais.
- Le relais d'assistantes maternelles est délocalisé dans les communes de Biollet, Gouttières et St Priest des Champs.

## A propos des services

**Le relais d'assistantes maternelles** propose des ateliers d'éveil pour les jeunes enfants mais aussi de l'information et du conseil pour les assistantes maternelles elles-mêmes mais aussi les parents.

**La micro-crèche « les P'tits Coeurs »** accueille les enfants de 0 à 6 ans; de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. (accueil régulier ou occasionnel), avec des aides financières de la CAF, selon les ressources.

Informations et planning disponibles au **04 73 52 07 55** ou [combrailles-jeunesse@orange.fr](mailto:combrailles-jeunesse@orange.fr)

## Le centre intercommunal d'Action sociale (CIAS)

### L'EHPAD « Maurice Savy » – Foyer Logement « Les Tilleuls »

Le foyer logement propose 14 studios d'environ 30m<sup>2</sup> réservés aux personnes valides. L'EHPAD est réservé aux personnes dépendantes et offre 37 chambres.

Là encore les mises aux normes citées plus haut sont obligatoires. Les travaux s'étalent de 2016 à 2019, mais l'établissement restera ouvert tout au long de la restructuration.

**Renseignements au 04 73 85 83 23**

### Maintien et Portage de repas au domicile

**Le service de maintien au domicile** intervient du lundi au dimanche de 7h à 21h.

Il accompagne et aide aux actes essentiels de la vie courante (lever/déplacements/toilette/coucher), les actes du quotidien (ménage, linge, préparation du repas) ou des activités plus sociales (courses, activités de loisirs...).

**Le service de portage des repas chauds** est assuré du lundi au dimanche entre 11h et 13h30.

Il respecte sur demande les régimes alimentaires suivants : sans sel, sans sucre et haché.

**Renseignements au 04 73 85 39 18**

**Séniors en vacances** soit 8 jours en septembre, est aussi proposé pour les plus de 60 ans.

# AU DELA DE L'INTERCOMMUNALITE

En réponse au schéma intercommunal imposé par Madame La Préfète, Le conseil municipal avait proposé une intercommunalité au périmètre équivalent à celui du SMADC. Il s'agissait de favoriser une meilleure lisibilité de notre existence géographique et d'éviter le millefeuille des différentes circonscriptions. Le pays des Combrailles a été porté par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement des Combrailles dont les actions sont nombreuses. On pourrait citer le programme informatique de gestion des collectivités (programme Odyssée) dont la commune d'Espinasse est bénéficiaire. Il est particulièrement intéressant lors du renouvellement du matériel informatique par les marchés qu'il génère et les tarifs qui en résultent. Mais, c'est au travers de l'activité touristique, que l'identité d'un pays est perceptible. En ce sens, Le SMADC encourage un office de tourisme à l'échelle de son territoire.



## L'office du tourisme des Combrailles en 6 points :

- Un agenda mensuel  
Organisateurs, nous relayons vos animations auprès des prestataires, des collectivités, des associations et des estivants des Combrailles. Nous informons aussi la presse : La Montagne ou France Bleu pays d'Auvergne, le Semeur... N'oubliez de nous transmettre les dates, lieux, heures et affiches de vos animations. Valérie attend vos informations ! [valerie.leyssene@tourisme-combrailles.fr](mailto:valerie.leyssene@tourisme-combrailles.fr)
- Marchez, découvrez nos Combrailles  
Les plus beaux points de vue, les sentiers cachés, les cascades... 34 fiches randonnée pour parcourir les Combrailles du nord au sud sont réalisées par l'office de tourisme en collaboration avec les collectivités. Les sentiers et les balisages sont entretenus. Elles sont en vente à 1 € dans vos bureaux de tourisme.
- Geocaching : de nouvelles caches à découvrir dans les Combrailles !  
C'est une chasse au trésor à faire en famille, les enfants adorent. Tous les détails sur le site internet  
<http://www.tourisme-combrailles.fr/geocaching.html>
- Un site internet adapté à tous supports.  
Vous cherchez des activités, des randonnées, des sites à visiter, des idées de sorties, des restaurants... Cliquez et vous aurez des réponses sur [www.tourisme-combrailles.fr](http://www.tourisme-combrailles.fr)
- Des espaces d'accueil et des boutiques modernisés  
Afin de mettre en valeur les fiches randonnée ou patrimoine, les livres, les topo-guides, les cartes ou les souvenirs, l'Office de Tourisme a fait l'acquisition de présentoirs et de meubles d'exposition.
- Des vidéos promotionnelles  
En collaboration avec le Comité Régional de Développement Touristique, une vidéo sur la pratique du VTT dans les Combrailles a été tournée au mois de juin et une autre a été réalisée par le SMADC sur la qualité des prestations touristiques des Combrailles. Découvrez-les sur notre chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/user/tourismecombrailles>

### • Une année positive

L'office de tourisme a reçu **18843 personnes**, une fréquentation en **augmentation de 6 %**. La fréquentation du site internet poursuit sa croissance exponentielle avec 120 000 visites soit une augmentation de plus de 35 % sur l'année.

L'accueil hors murs, une nouveauté, a connu le succès !

Sébastien est allé à la rencontre des estivants dans des points stratégiques comme le gour de Tazenat, le lac des Fades-Besserve, le rond-point de Saint-Ours ou les grandes manifestations. Il a ainsi promotionné les Combrailles et renseigné plus de 2000 personnes.



## Agence de communication des Combrailles ACDC

Le bureau de l'Agence est situé sur l'ex-commune du territoire communautaire, Château-neuf les Bains avec une permanence rue Etienne Maison à St Gervais d'Auvergne dans les locaux de l'ex-communauté Cœur de Combrailles. Il n'en reste pas moins que l'agence continuera grâce à la programmation initiée par Marie-Pierre Baraduc et au choix de Gisèle Panefieu représentante communale à proposer des spectacles de grande qualité tel le concert « Jazz-Manouche » donné Espinasse au début de l'été 2015.

## Programmation 2017

Mardi 9 mai : Salle des fêtes—ST Gervais d'Auvergne

« En Piste » - Géraldine, le clown solo et poétique donne à voir le monde du cirque.

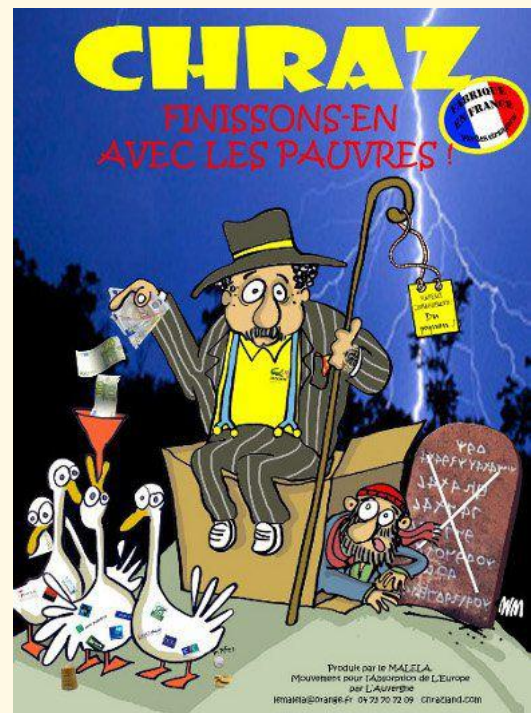
Vendredi 2 juin—Halle Cœur de Combrailles—St Gervais d'Auvergne

« Le Tour du Monde en 80 jours »

## Vendredi 9 juin—Salle des Fêtes—Espinasse

### « Finissons-en avec les pauvres » de et avec Chraz

Pour rester dans l'opposition, Chraz adapte son discours en permanence et réussit à nous faire rire malgré la Gauche et l'Extr...euh, malgré les Socialistes et nos amis du FN. Mais il hésite entre militer enfin pour les vraies valeurs de droite que sont « le fric et le pognon » et ne plus faire que du « Bigard » ou de la télé. Et il persiste à vouloir en finir avec les pauvres bien qu'il y en ai de plus en plus !



**Insolent ? Décapant ! Indiscipliné..... A voir et à entendre !**

Vendredi 7 juillet—Halle Cœur de Combrailles— St Gervais d'Auvergne

« De Chair et d'Acier »

Vendredi 21 juillet—Salle des Fêtes—Biollet

« François Brunel Gypsy Quartet » Jazz à la française

Vendredi 25 août—Salle des Fêtes—Ayat sur Sioule

« Guinguette Déjantée » spectacle clownesque avec danseuses/chanteuses .

# ACCUEIL DE VOISINAGE

Les nouveaux périmètres géographiques des collectivités changeront inmanquablement la perception du territoire. Pour l'heure la commune reste une entité référentielle mais le canton ? La circonscription du Député ? L'intercommunalité ?... ne prendront pas si facilement la place de leur prédécesseurs dans les esprits. C'est un peu comme lorsque la monnaie change de valeur (on pourrait dire de dimension !). Cependant si l'on considère la fusion comme un mariage entre collectivités, alors il se crée de fait des liens dits de parenté. Et en dehors du périmètre, il y a le voisinage. Or il se trouve qu'un voisin est parfois plus proche qu'un parent. Ce peut être le cas pour l'hébergement lorsqu'il devient nécessaire de quitter son domicile pour raison de dépendance mais aussi pour cause d'isolement par exemple. Depuis de nombreuses années déjà, existe à Marcillat en Combraille (donc finalement bien plus près d'Espinasse que ne le sont Lapeyrouse ou Menat par exemple) un établissement destiné à l'hébergement temporaire pour personnes âgées. La réhabilitation du Foyer Logement « les Tilleuls » de St Gervais risque jusqu'en 2019 de rendre plus longs les délais d'attente. C'est une raison de plus pour signaler dans les pages de ce bulletin, une infrastructure qui le mérite .

## Marcillat en Combraille et l'Hébergement Temporaire pour Personnes âgées.

Pour : - faciliter le retour au domicile après une hospitalisation,

- permettre aux aidants (enfants, conjoint...) de se reposer en confiance,
- rompre l'isolement ou se préparer à intégrer une structure d'accueil.



**Saison ouverte depuis le  
Lundi 21 novembre 2016**

### Centre Social Rural

**94, grand Rue 03420 MARCILLAT EN COMBRAILLE**

**Tél : 04 70 51 60 80**

**Fax : 04 70 51 64 46**

**Courriel : [accueil@centresocial-marcillat.fr](mailto:accueil@centresocial-marcillat.fr)**

Depuis plus de 30 ans, Le centre Social de Marcillat propose un service d'hébergement temporaire pour les personnes âgées. Ce service était proposé chaque hiver afin d'assurer le gîte et le couvert aux résidents dans un cadre et une ambiance familiale. Avec l'évolution des besoins des Séniors, le centre dispose désormais d'une vingtaine de chambres doubles d'environ 20 m2 avec un mobilier simple mais fonctionnel et sanitaire privatif. L'espace est aménageable au goût de son hôte..... Des activités et animations y sont proposées chaque jour.

Pour constituer un dossier d'admission, il est possible de s'adresser à la mairie d'Espinasse qui possède les imprimés nécessaires ainsi que la liste des pièces à fournir pour valider l'inscription. Un reportage récemment diffusé sur FR3 faisait connaître le projet d'ouverture à l'année de l'établissement.

Comme de coutume, les membres du CCAS ont renouvelé leur visite à l'occasion de l'anniversaire des Aînés. Si c'est avec plaisir qu'ils vont à la rencontre des nouveaux bénéficiaires du privilège de l'âge, ils déplorent tout autant l'absence de ceux qui ne sont plus au seuil de cette nouvelle année. Et ils n'ont pas eu l'occasion non plus de réfléchir à un cadeau pour d'éventuelles naissances puisqu'aucune ne s'est produite sur la commune en 2016.

## Le Repas de Fin d'Année

Il a réuni les bénéficiaires qui le souhaitaient. C'est-à-dire, les personnes qui consultées, ont choisi de partager un repas à la salle des fêtes le samedi 26 novembre plutôt que recevoir un colis de Noël., Les invités du CCAS comptaient les adhérents du Club de l'Amitié et les membres du conseil municipal. Il y eut bien un moment d'émotion à l'arrivée des participants puisque la plupart d'entre eux s'en revenaient alors tout juste de la cérémonie des obsèques de Monsieur Henri Carte de Murat.

Monsieur le Maire lui-même concerné ce jour là par un moment entre amis, au bénéfice de l'âge, à Saint Gervais d'Auvergne (banquet de classe), a demandé à être excusé de son exceptionnelle absence.



Plusieurs des convives, outre le plaisir d'un très bon menu, découvraient ce même jour le nouvel aménagement de la salle des Fêtes. Le temps radieux derrière les toutes neuves baies vitrées, incitait à ouvrir les portes qui laissaient parfois souffler un insidieux air frais. Il contribua à provoquer un petit malaise pour Monique Lafarge. Alors que les secouristes titulaires ou improvisés de la salle s'occupaient de Monique, les autres partageaient partie de belote ou conversation en attendant de ses nouvelles. En fin de soirée, on apprenait que Monique, après quelques examens d'usage réalisés à l'hôpital de Riom, rentrait chez elle, remise sur pied.

## L'Arbre de Noël

Le samedi 17 décembre, avant le goûter gourmand, petits et grands ont pu s'émerveiller devant le spectacle proposé. Il s'agissait d'un conte de Noël avec décor féérique, marionnettes et voix off. C'est pendant ce spectacle que l'on s'est aperçu qu'un rideau opaque serait nécessaire pour remplacer les vantaux de séparation des deux salles. En effet une obscurité totale aurait rendu plus profond encore le petit théâtre de la compagnie Lyofil.



Un décor féérique pour voir

filer en vrai les rennes et le traîneau du Père Noël, tout là-haut dans le ciel., tout près de la lune et des étoiles.



Les créations manuelles et Les pâtisseries créées par Mmes Catherine Diviné et Aude Lequeux, n'avaient rien à envier aux décors de la compagnie théâtrale.



Cette année le RPI Biollet Charensat Espinasse accueille 48 enfants dans les 3 écoles de nos communes. 20 élèves de maternelle sont scolarisés à Biollet avec Alexandra Cornieux. Mylène Bascobert reçoit les 14 enfants de CP CE1 et CE2 à Charensat. Les 14 enfants de CM sont scolarisés à Espinasse avec Marine PEYROT.

Les effectifs du RPI, encore en baisse, laissent craindre la fermeture d'une des écoles dans un avenir proche et ce malgré la mobilisation des parents d'élèves et des élus.

Pour cette année 2016-2017, un projet de classe découverte est mis en place, et les enfants devaient partir fin mars pour 5 jours sur l'île de Noirmoutier. Nous remercions tous ceux qui par leur participation aux manifestations des écoles, de l'association des parents d'élèves ou de l'amicale laïque nous aident à financer ce voyage.

Concert des écoles à St Maurice de Pionsat



Randonnée du RPI



Journée au Manoir de Veygoux, en costumes de l'époque « Napoléon 1er ».

Fête des écoles du RPI sur le site de l'école maternelle à Biollet



Découverte du cirque pendant le temps des activités périscolaires (TAP) avec Bertrande.



Journée du goût : le miel et les abeilles avec l'aimable participation de Jean Pierre Chaffreix.



Concours des 3 maisons sur le thème Harry Potter.



Repas de Noël du RPI à la salle des fêtes.



# REUNIONS, RENCONTRES ET CEREMONIES

La fermeture temporaire de la salle des fêtes a quelque peu perturber la disponibilité des locaux pendant les travaux. Cependant, plusieurs manifestations ont eu lieu dans la commune en 2016.

## Les Vœux de la municipalité



Ouvert à tous, ils sont l'occasion de se retrouver et de faire plus ample connaissance avec les personnes nouvellement installées dans la commune. Les échanges vont bon train et c'est souvent le temps de discuter d'actions réalisées ou de projets en devenir.

L'horaire du dimanche après-midi n'étant pas le préféré du public du fait des obligations de chacun, il est modifié cette année au profit du samedi soir. Ce sera donc le 7 à partir de 17H30.

## Les commémorations des armistices

Le 8 mai tombait pendant les vacances de printemps, de fait les enfants de l'école n'animèrent pas ce moment mais renouaient avec cette tradition sous l'égide de leur professeur dès le 11 novembre. Comme chaque année, ces célébrations se font en partenariat entre les deux communes de St Julien la Geneste et d'Espinasse à quelques 30 minutes d'intervalle en fin de matinée.



A St Julien la Geneste

et à Espinasse



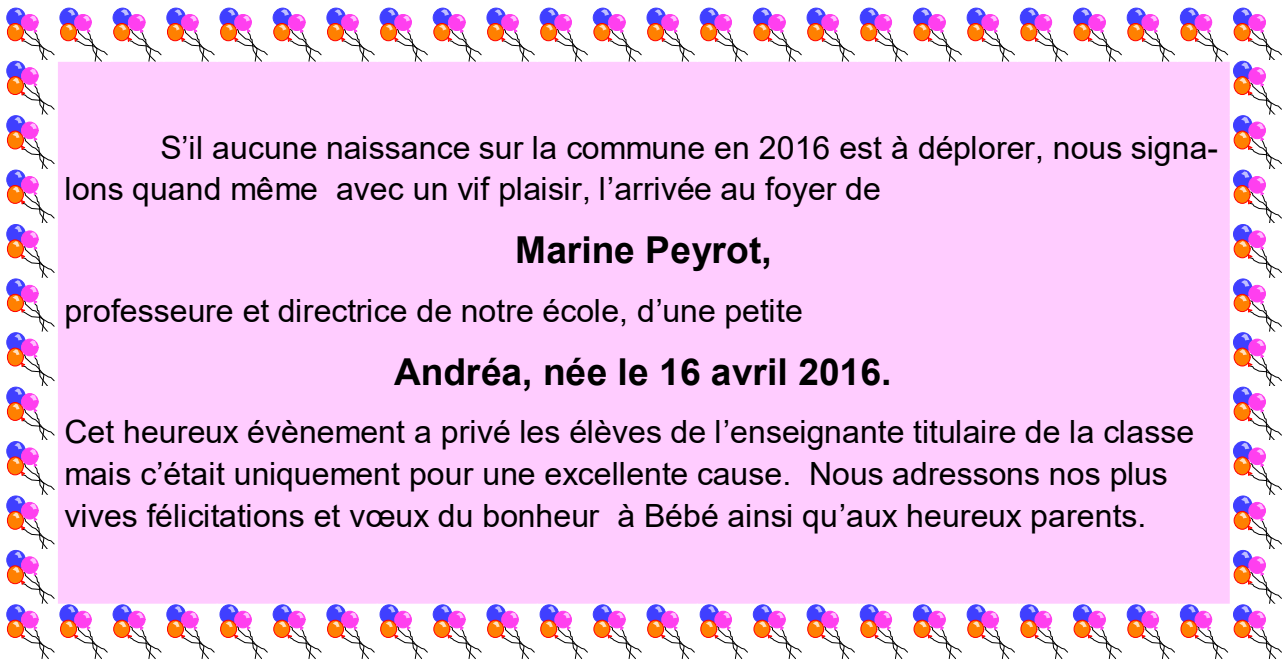
## La visite d'un sous-préfet « éclair »

Resté très peu de temps sur la circonscription de Riom, Monsieur le Sous Préfet a effectué une série de visites de courtoisie dans les Combrailles. Espinasse était sur son itinéraire. On lui montra donc les travaux d'accessibilité et d'aménagement réalisés.

Peu après, il est remplacé par Monsieur F. Boulangeon qui s'est chargé des dossiers en cours. Mais c'est Madame Polve-Montmasson, Préfète, qui a établi le schéma de périmètre intercommunautaire. L'élaboration de ce dernier ayant fait l'objet de longues tractations, il est difficile de lui attribuer un auteur précis.



## CARNET ROSE



S'il aucune naissance sur la commune en 2016 est à déplorer, nous signalons quand même avec un vif plaisir, l'arrivée au foyer de

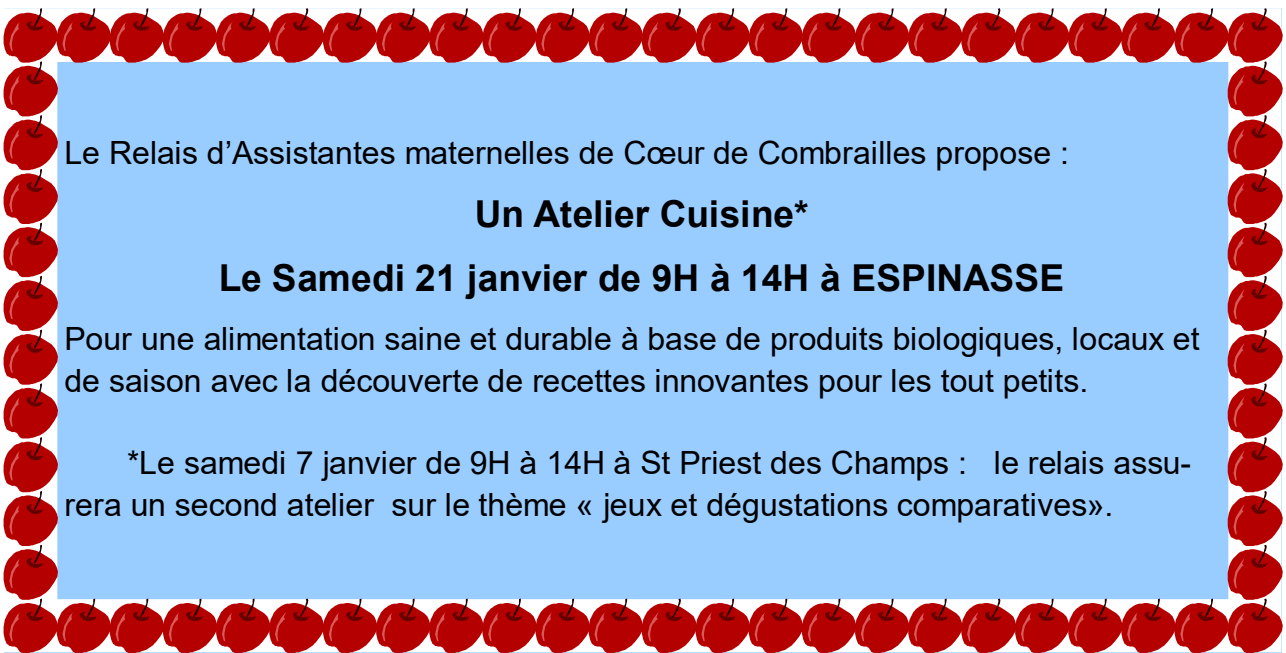
**Marine Peyrot,**

professeure et directrice de notre école, d'une petite

**Andréa, née le 16 avril 2016.**

Cet heureux évènement a privé les élèves de l'enseignante titulaire de la classe mais c'était uniquement pour une excellente cause. Nous adressons nos plus vives félicitations et vœux du bonheur à Bébé ainsi qu'aux heureux parents.

## POUR LES P'TITS BOUTS



Le Relais d'Assistantes maternelles de Cœur de Combrailles propose :

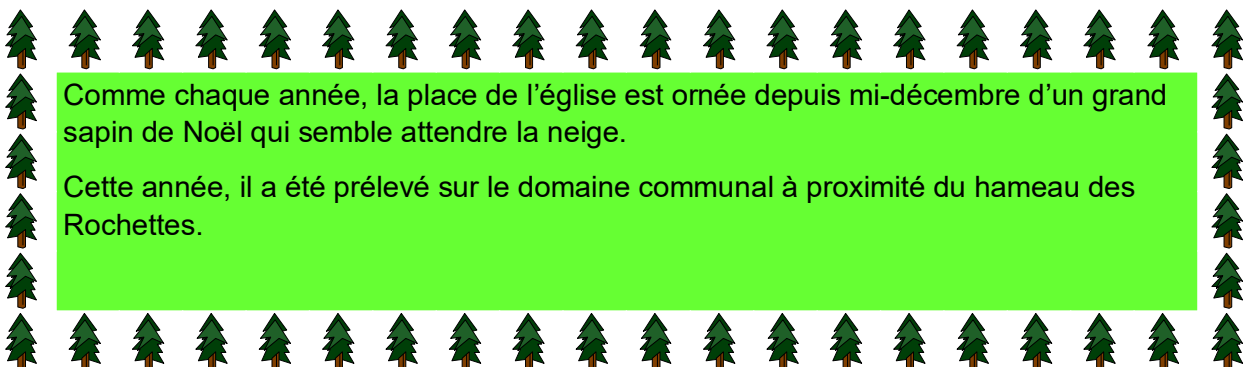
**Un Atelier Cuisine\***

**Le Samedi 21 janvier de 9H à 14H à ESPINASSE**

Pour une alimentation saine et durable à base de produits biologiques, locaux et de saison avec la découverte de recettes innovantes pour les tout petits.

\*Le samedi 7 janvier de 9H à 14H à St Priest des Champs : le relais assurera un second atelier sur le thème « jeux et dégustations comparatives ».

## UN SAPIN TOUT VERT ET SANS NEIGE



Comme chaque année, la place de l'église est ornée depuis mi-décembre d'un grand sapin de Noël qui semble attendre la neige.

Cette année, il a été prélevé sur le domaine communal à proximité du hameau des Rochettes.

# HISTOIRE ET ACTUALITE

Après les multiples réformes des périmètres territoriaux, il est légitime d'envisager une refonte des communes, d'autant que déjà certaines communes rurales françaises ont pris le parti de se regrouper. Le transfert de compétences est également en cours et va s'accélérant avec les nouvelles intercommunalités. De fait le fonctionnement municipal s'en trouverait immanquablement modifié.

## Les municipales n'ont que 130 ans ! \*

Mis en place sous la Révolution, le maire a longtemps été considéré comme un agent de l'Etat. Nommé par le pouvoir, il devait porter un uniforme officiel (habit bleu avec liseré de trois rangs brodés d'argent). Ce n'est qu'à partir de 1831— premier progrès— qu'il sera choisi parmi les conseillers municipaux élus. Un choix assuré par le préfet et par le roi dans les communes (période de la Restauration monarchique) de plus 3 000 habitants. Ajoutons que c'était le temps du suffrage censitaire : seuls votaient les hommes payant un certain seuil d'impôts, et la logique du système voulait que les maires soient riches pour « inspirer le respect ». Ce n'est qu'en mars 1882 qu'une loi instaura l'élection du maire par le conseil municipal, faisant de lui le défenseur des intérêts locaux.

\* D'après les recherches du généalogiste Jean-Louis Beaucarnot.

## En 2017 :

### Des compétences des tribunaux transmises aux communes

Le 18 novembre dernier, la loi n°2016-1547 transfère de nouvelles compétences aux communes. Elles étaient jusqu'alors exercées par les tribunaux. Cela concerne l'état civil et notamment les procédures de changement de prénom voire de nom. Dans les autres dispositions de modernisation, le maire pourra affecter tout bâtiment public pour la célébration des mariages (sauf opposition du procureur de la République).

A compter du 1er novembre 2017, toute la procédure du PACS sera transférée en mairie.

Par ailleurs, le délai limite pour déclarer une naissance passe de 3 à 5 jours.

Le divorce reste une affaire d'Etat Civil externe à la mairie mais désormais le divorce par consentement mutuel ne nécessitera plus l'homologation par le juge aux affaires familiales. (Loi Justice XXIème siècle).

### Des changements effectifs

Dès le 1er janvier de cette année, les collectivités ne pourront plus utiliser des produits phyto-pharmaceutiques dans les espaces verts, les promenades ouvertes au public, les forêts, la voirie et tous les espaces accueillant des enfants.

\*\*\*\*\*

*Devant la pénible et difficile lisibilité des réformes en cours, l'accompagnement de l'Association des Maires de France, par ses recherches, ses analyses et ses publications est un partenaire important des élus quant aux orientations à prendre avant de délibérer.*



A l'issue de l'édition 2015, le 13 juillet vers 2 heures du matin, après le concert à succès du groupe Ouberet et une virée dans le monde de Robin de Bois, l'idée était évoquée de se transporter au Far West en 2016 et de faire arriver le train à Espinasse.

Après le retour de fête et le bal de fin d'année, le bureau du comité des fêtes annonçait son assemblée générale pour le 23 janvier 2016. Cependant, moins d'une douzaine de personnes se présenta à l'heure dite. Le trésorier, Mickaël Mourdon, très pris professionnellement ne souhaitait pas renouveler son mandat. Stéphanie Garde acceptait de le remplacer. Et le bureau fut ainsi constitué :

**Présidente :** Victoria Martin -

**Vice-président et Commissaire aux comptes :** Rémi JAMES

**Secrétaire :** Clémentine Martin

**Trésorière :** Stéphanie Garde

Ils reprenaient le flambeau avec comme seul et unique objectif : l'organisation de la fête des foins 2016.

Les réunions suivantes ne comptaient pas davantage de participants que la première mais le thème du Western s'imposait de façon de plus en plus marquée. Et ce fut à la surprise générale que par un bien maussade samedi matin de juin, la pseudo-répétition de l'animation à venir, amenait plus de cinquante personnes pour la présentation du projet, dans la salle du 1er étage de la mairie.

A quelques cinquante mètres de là, d'un côté, tubes de ferraille, colliers d'acier, bidons d'huile de vidange, liteaux, chevrons, cartons et fonds de pots de peinture et bâches noires, géantes et souples s'épalaient pêle-mêle. De l'autre côtés, coupons de tissus variés, liserés de croquet, bobines, aiguilles, perles et ciseaux séjournaient en permanence sur une table de salle à manger.... C'était sans compter sur le génie technique de Jean-Pierre Garde qui allait tout simplement fabriquer une locomotive grandeur nature et Gisèle Panefieu qui coudrait plusieurs dizaines de pièces, futurs costumes du Far West, en un temps record.



*Bureau d'étude avant mise en peinture et assemblage des pièces maîtresses.*

*Tissus, liserés et perles, pour des kilomètres de fil...*

Dans le même temps, Patrick Martin se chargeait de transformer « la vache et le veau » fétiches depuis la création de la fête en 1998, en bêtes de race Hereford du Texas. Ensuite, en professionnel du bâtiment, il assemblait un bar et un porche de saloon aux portes battantes dignes d'un vrai western.

Puis ce fut le tour de la logistique, avec d'une part le transport des accessoires dont François Bourdige de St Julien la Geneste possède une impressionnante collection et d'autre part celui des structures d'accueil aux visiteurs. Une petite équipe s'affaira au montage de l'ensemble et quelques jours plus tard aux démontage, rangement et nettoyage...

Comme chaque année, il fallut régler les questions de circulation et de sécurité ainsi que préparer le décor de l'animation le dimanche matin puisque le bal de jeunes du samedi soir ne permet pas de le faire plus avant. Parallèlement on se chargeait des installations pour la restauration rapide et la buvette.

# DU FOIN DANS L'OUEST

C'est naturellement le bal des jeunes du samedi soir qui comme à l'accoutumée ouvrait officiellement la fête. Puis le dimanche matin, entre la messe, l'apéritif offert par la municipalité, les roues de chariots, les banderoles et les attelages qui déambulaient dans les rues, on ne savait plus trop qui était visiteur, qui était organisateur... Bref c'était la pagaille normale d'une ville pionnière de l'Ouest sortant de terre comme le font les champignons. Tout ça en vue de l'arrivée du chemin de fer à Las Pinas City.



**Une histoire pour le défilé** « En 1872, Las Pinas City est une « ville à vaches » naturellement située à la jonction de la nouvelle voie ferrée transcontinentale et de la piste de la prairie servant aux cow-boys pour le convoi des troupeaux depuis le lointain Texas. Ici réside, la famille Dalton, Lucky Luke, Mavrick le champion de Poker et un shérif basané. Il y a un saloon, un magasin général, une forge, un journal, une gare et une banque.



De l'autre côté de la voie ferrée, c'est LA FRONTIERE, autrement dit le pays des sauvages. Mais le gouvernement US décide de prolonger la voie ferrée au-travers du territoire sacré des Indiens. Il envoie Calamity Jane en éclaireuse puis le colonel Custer et sa cavalerie à la rencontre des Indiens. Une fois les négociations abouties, l'affluence des pionniers va grandissant.



# PIONNIERS & COW-BOYS POUR UNE LOCO

Le 10 juillet était non seulement le jour du tournoi de poker à Las Pinas City, mais on attendait le train avec à son bord le Directeur de la compagnie du chemin de fer et ses milliers de dollars. Les cow-boys affluaient en ville, inquiétant les Indiens d'une part et la famille Dalton résidante permanente de la ville d'autre part. Le shérif veillait bien au bon ordre mais par ce jour de grand remue-ménage, il a fort à faire. Les Belles de l'Ouest font diversion, les Mexicains font sensation et il est fort difficile de distinguer les Bons, des Truands. Mais Lucky Luke est là...



Les Daltons profitent de l'agitation pour mal faire.



Au même moment, à la table de poker, on surveille le tricheur et les alentours.



La fête bat son plein avec musique, chants et danses. Le shérif s'occupe du cas des Dalton et le train arrive. Mais les truands se sont glissés parmi les voyageurs.



Le Directeur de la Cie du chemin de fer compte ses dollars alors que Les Belles de l'Ouest sont arrivées mais la bande des hors la loi de Jesse James aussi !



Et soudain, le Directeur qui quittait la banque pour rejoindre son wagon est victime d'un coup de feu.....



Puis Jesse James l'assassin est à son tour abattu par ses hommes de main...

# RETOUR AU CALME, LA FETE CONTINUE

Jesse James était le Robin des Bois de l'Ouest.... Aussi le shérif rechignait à l'arrêter. Cependant chez les hors la loi, tout un chacun est chasseur de prime. Ce fut Robert Ford, un gars de la propre bande de Jesse James qui l'assassina. Mais Lucky Luke avait tout vu, tout compris, il facilita l'arrestation et Ma Dalton l'y aida largement.... Ensemble ils s'emparèrent du magot et repartirent pour la gare afin de poursuivre leur route toujours plus vers l'Ouest.



Las Pinas City retrouva son calme habituel. Les Indiens et les pionniers y vivaient à nouveau en harmonie. Le chef Indien rentra alors en ses terres. Après que les voyageurs aient profité du concert de qualité donné par le groupe musical régional Les Humeurs Cérébrales, le train E-152 reprit sa route vers l'Ouest sous une pluie d'étoiles.



## La Société de Chasse

### Le Bureau

Yves Bussières : Président  
Gérard Brette : Vice-Président  
Mickaël Mourdon : Trésorier  
Jérôme Gourson : Secrétaire

### La saison 2016/2017

Elle a débuté le 11 septembre 2016 et se terminera le 28 février 2017

L'attribution des bracelets par la fédération départementale est stable avec le renouvellement du prélèvement de grand gibier autorisé, soit :

-18 chevreuils

-5 sangliers adultes

Respectivement 11 et 3 d'entre eux ont été prélevés à la fin 2016.

Il n'y a pas de limite concernant les jeunes sangliers et 8 ont été pris.

Les chasseurs ont lâché 130 faisans dans l'espoir de favoriser une meilleure implantation de l'espèce dont les renards fort nombreux restent les principaux prédateurs.

\*\*\*\*\*

Toutes les personnes ayant pris part aux manifestations organisées par la société de chasse ainsi que tous les propriétaires qui autorisent le droit de chasse sur leurs exploitations et permettent ainsi aux chasseurs de pratiquer notre sport favori sur le territoire communal, sont ici chaleureusement remerciés.

Le calendrier des manifestations à venir n'est pas établi, mais nous ne manquerons pas d'en faire part.

**« MEILLEURS VŒUX A TOUS POUR L'ANNEE 2017 »**

*Le président, Yves Bussières*

## Le Club de l'Amitié

*A l'image des années précédentes, 2016 a été riche en activités et manifestations organisées par le Club.*

*Le dimanche 17 janvier : assemblée générale statutaire suivie du traditionnel repas de la « GALETTE ».*

*Le 14 mars : les adeptes de « la belote du mercredi » se sont retrouvés à Lisseuil pour déguster un succulent repas. La salle des fêtes étant en travaux, les communes voisines nous ont accueillis le 1er mai à Saint Maigner pour le repas dansant du Club et le 29 mai à Saint Priest des Champs pour le thé dansant annuel.*

*Le samedi 13 août, la météo étant annoncée comme très clémente, nous nous sommes retrouvés à l'Etang pour le repas champêtre.*

*Le 4 septembre : repas du chevreuil (le gibier est offert au Club par la société de chasse « \_ Merci à nos chasseurs ! \_ »).*

*Le samedi 26 novembre : Le repas d'automne a permis de réunir les invités du CCAS et les membres du Club auxquels s'étaient joints des conseillers municipaux et des délégués du CCAS, dans une ambiance très conviviale.*

*Le dimanche 14 décembre : Le concours de belote a réuni 34 équipes.*

*Jusqu'en mars, les « après-midi belote » continuent.*

*Rendez-vous le dimanche 15 janvier pour l'assemblée générale et le repas de la « GALETTE » 2017.*

*Les adhérents sont invités et toutes les personnes désirant nous rejoindre sont cordialement conviées à cette réunion ainsi qu'au repas qui est offert.*

*La cotisation annuelle sera à régler auprès de la Trésorière.*

**Meilleurs Vœux de bonheur et de de santé à vous tous.**

*La Présidente, Eliane Bichard*

# LES ASSOCIATIONS

## Le Comité des Fêtes

Le bureau mis en place lors de l'assemblée générale du 23 janvier 2016 :

**Présidente : Victoria Martin    Commissaire aux comptes : Rémi James**

**Secrétaire : Clémentine Martin    Trésorière : Stéphanie Garde.**

avait annoncé un objectif unique pour l'année en cours :

**Organisation de la XIXème fête, les 9 et 10 juillet 2016**

Grâce à la participation des habitants de la commune et aux bonnes volontés venues nombreuses, des communes environnantes, cette fête a été une vraie réussite. Cependant, pour espérer avoir une XXème édition en juillet 2017, seule une forte mobilisation de tous le permettra. Aussi, je vous convie nombreux à :

**l'Assemblée Générale :**

**Samedi 14 Janvier 2017 à 20h30—Salle de la mairie.**

**Ensemble, nous déciderons alors de RECONDUIRE OU NON un projet pour la fête.**

**« BONNE ANNEE »    la présidente : Victoria Martin**

## Les réponses pour Le jeu : Connaître la commune (bulletin 2016)

Image n° 1 : La décoration florale à l'intersection Route traverse du Bourg et Route du Mazet

Image N°2 : Bois débardé sur la route de l'Antenne (du Mazet à Grelet)

Image N°3 : Entrée du village de Chausserue en venant de Grelet

Image N°4 : 30 décembre 2015, un bon jour pour la baignade dans le « Creux du communal » au Mazet

Image N°5 : Décoration de Noël Maison Bussière-Panefieu au Bourg –Route de Charensat

Image N°6 : Mickaël Mourdon : « Robin des Bois, le Prince des voleurs» Fête 2015.

L'équipe municipale vous remercie pour la lecture de ce bulletin et vous prie d'excuser les erreurs qui y sont glissées à son insu.... Mais, surtout, elle vous présente ses :

***MEILLEURS VŒUX DE SANTE, BONHEUR ET REUSSITE POUR CETTE ANNEE  
2017***

*qui s'annonce comme une année charnière quant au devenir de notre territoire.*

et renouvelle l'invitation pour chacun et chacune à venir partager :

***LES VŒUX DU NOUVEL AN, le samedi 7 janvier à la salle des fêtes à partir de 17H30.***



10 juillet 2016—François Bourdige et son cheval Arpège dans le rôle de Lucky Luke, Joly Jumper et la balade des Frères Dalton.



**BULLETIN MUNICIPAL 2017 - ESPINASSE**